

STIMULER L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DURABLES. ÉVÉNEMENT THÉMATIQUE MONDIAL SUR LES PRINCIPES DE LA CFS POUR UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES - PROJET DE CONCLUSIONS

QUESTIONS À PORTER À L'ATTENTION DE LA COMMISSION

1. L'événement souligne l'importance de la nécessité de stimuler le financement du développement durable et l'accès aux ressources pour les actions et les efforts visant à atteindre l'ODD 2 d'ici 2030, conformément au cadre intégré et indivisible des 17 ODD. En s'appuyant sur les récents Forums de l'ECOSOC sur le financement du développement durable et sur le processus "Financement du développement à l'ère du COVID-19 et au-delà", l'événement met l'accent sur l'importance des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires qui sont alignés sur les ODD. La session fait le point sur l'utilisation et l'application des Principes du CSA pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CFS-RAI) adoptés en 2014 et explore l'état actuel et les exigences des investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires à l'ère de l'Agenda 2030. Des présentations liminaires sur l'importance cruciale d'orienter des financements supplémentaires vers des systèmes alimentaires durables sont données par Martien van Nieuwkoop, directeur principal, Banque mondiale ; Mme Sanda Ojiambo, directrice générale adjointe, Pacte mondial des Nations unies (à confirmer) ; Mme Viktoria de Bourbon de Parme, responsable de la transformation de l'alimentation et de l'agriculture, World Benchmarking Alliance ; et un représentant principal de l'initiative FAIRR (à confirmer).

Le panel sur l'utilisation et l'application du CFS-RAI est composé de :

- S.E. la Sénatrice Silvia Giacoppo, Présidente de PARLATINO présente l'expérience "*Engagements et actions dans l'application des principes du CFS-RAI dans la législation régionale et nationale, et dans le plan de travail du Parlement d'Amérique latine et des Caraïbes*" ;
- Le représentant du gouvernement de la Thaïlande (TBC) présente l'expérience du pays liée au développement et à la mise en œuvre des lignes directrices de l'ASEAN sur la promotion de l'investissement responsable dans l'alimentation, l'agriculture et la foresterie (ASEAN-RAI) ;
- Le représentant du gouvernement tunisien (TBC), présente l'expérience "*Stimuler et promouvoir les investissements responsables des jeunes agro-entrepreneurs*" qui a impliqué onze pays africains.

- Représentant du Mécanisme du secteur privé, M. Deo Temba, directeur exécutif & La fondatrice, Grande Demam (Tanzanie), présente l'expérience "*Dairy Nourishes Africa*" ;
- Un représentant de la CSIPM, (à confirmer), présente le rapport de la CSIPM sur le suivi de l'utilisation et de l'application du CFS-RAI parmi ses parties prenantes ;
- Le Secrétaire d'Etat de la Suisse, S.E. Christian Hofer, présente les expériences de la Suisse dans le domaine de l'éducation.
soutenir la mise en œuvre des principes du CFS-RAI.

2. Le Comité :

- a) se félicite de l'événement thématique mondial CFS 50, qui contribue à stimuler l'accès aux ressources en vue de la réalisation de l'ODD2, dans le cadre de la Décennie d'action vers le programme 2030, au suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Principes du CSA pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CFS-RAI), et qui constitue une occasion utile de partager les expériences et les bonnes pratiques dans leur utilisation et leur application à tous les niveaux ;
- b) prend note de l'aperçu fourni dans le document CFS 2022/50/Inf.21 - "Suivi de l'utilisation et de l'application des Principes du CSA pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - Analyse par le Secrétariat des contributions reçues pour informer la manifestation thématique mondiale" ;
- c) convient que l'investissement responsable dans des systèmes agricoles et alimentaires durables alignés sur les ODD est essentiel pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition et pour soutenir la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, et que des réponses appropriées - telles qu'une augmentation significative du financement de systèmes alimentaires durables et inclusifs - sont nécessaires pour aborder toutes les dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que les ODD ;
- d) réaffirme que l'objectif général des principes du CSA-RAI est d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition en guidant les actions de toutes les parties prenantes engagées dans l'agriculture et les systèmes alimentaires par le biais de principes susceptibles de promouvoir des investissements responsables indispensables, d'améliorer les moyens de subsistance, de prévenir et d'atténuer les risques pour la sécurité alimentaire et la nutrition, contribuant ainsi à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ;
- e) reconnaît que les principes du CSA-RAI - depuis leur adoption en octobre 2014 - ont été utilisés aux niveaux mondial, national et local, avec un effort coordonné appliqué par les membres du CSA, son groupe consultatif et le secrétariat du CSA pour assurer



Événement thématique mondial CFS-RAI

leur diffusion et leur application dans diverses instances internationales.



- f) encourage les efforts supplémentaires visant à promouvoir une diffusion, une utilisation et une application plus larges et systématiques des principes CFS-RAI, le cas échéant, aux niveaux mondial, régional, national et infranational ;
- g) demande au Président du Comité de proposer au Bureau, pour examen au cours de l'année 2023, des mesures concrètes pour améliorer le suivi des investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires et le financement de l'ODD2, à temps pour le 10th anniversaire en 2024 de l'adoption du CFS-RAI ;
- h) prend note des commentaires suivants fournis en séance plénière :